

Rouen : Les associations de victimes de Lubrizol interpellent les élus pour instaurer un registre des cancers

Publié le 26/05/2021 à 21:00 Par Sylvain AUFFRET

Pour commémorer le 20e mois de la catastrophe industrielle de Lubrizol et évoquer leur combat, les associations de victimes avaient convié des élus à venir échanger avec elles sur les quais de Seine mercredi 26 mai 2021 à Rouen.

<u>L'union des victimes de Lubrizol (UVL) et l'association des sinistrés de Lubrizol (ASL)</u>
avaient convié mercredi 26 mai « 130 élus et candidats de Seine Maritime à venir échanger avec nous » pour les 20 mois de la catastrophe. Si peu d'entre eux ont fait le déplacement en fin d'après-midi sur les quais de Seine, à côté des locaux de la radio France Bleu, beaucoup avaient été sollicités auparavant.
Les registres des cancers et malformations

Les associations leur avaient demandé d'écrire au ministre de la Santé Olivier Véran, ou de l'interpeller à l'Assemblée, pour lui demander de mettre en place les registres des cancers et malformations sur les nouveau-nés. « C'est une procédure bornée, menée par l'Agence régionale de santé, qui prévoit que chaque organisme de santé fasse remonter les cas d'enfants remplissant certains critères, indique Sébastien Duval, administrateur d'ASL. Si on ne fait rien et que dans 5 ou 10 ans, des enfants développent des

pathologies pouvant être issue de cette pollution, on ne le saura pas, là ça permettrait de voir s'il y a une augmentation sur une zone donnée ou pas. »

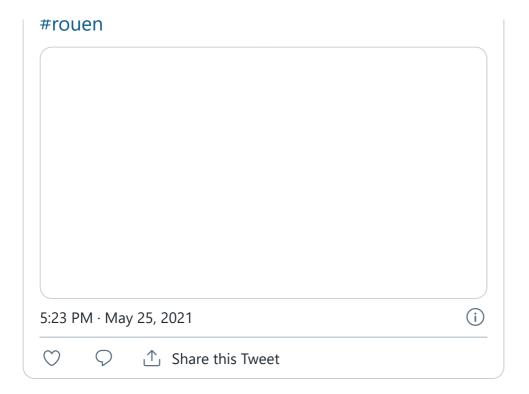
Création d'un institut éco-citoyen

L'autre cheval de bataille des associations est la création d'un institut éco-citoyen, sur <u>le</u> modèle de celui existant à Fos-sur-Mer. « Un institut <u>indépendant</u> des politiques et des industriels qui servirait de référent et effectuerait le suivi sur ces questions. » Et qui serait financé par les collectivités locales, « un peu sur le modèle d'Atmo Normandie, mais eux on n'a vu qu'ils n'avaient pas de moyen ».

La question des dédommagements

Au-delà de ces deux mesures, les associations voulaient aussi continuer à dénoncer l'attitude de la multinationale, « indécente » selon Christophe Holleville secrétaire de l'UVL, et les bénéfices réalisés l'année du sinitre, « 89 millions d'euros et les assurances vont lui rembourser 91 millions ». Sur la question des dédommagements que <u>l'entreprise devra payer</u>, le collectif, à l'approche des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochain, voulait aussi sensibiliser les futurs élus au conseil régional, qui n'a pas souhaité se constituer partie civile dans la procédure à ce stade.





La seule candidate à l'élection régionale présente mercredi était Mélanie Boulanger (certains étaient excusés). Les autres « politiques » présents sont en lice pour les départementales, à l'instar de <u>Sébastien Duval lui-même</u>.

Read also Pollution de la Seine aux pesticides : Rouen porte plainte contre X

Cette publication Facebook n'est plus disponible. Elle a peut-être supprimée ou les paramètres de confidentialité de la publication ont être été modifiés.

Pages o